

ÉCHO DES ÉTUDES ROMANES

Revue semestrielle de linguistique et littératures romanes

Publié par l'Institut d'études romanes
de la Faculté des Lettres
de l'Université de Bohême du Sud,
České Budějovice

ISSN : 1801-0865
MK ČR : E 15756

L'article qui suit a été téléchargé à partir du site officiel de la revue:

www.eer.cz

Numéro du volume : Vol. III / Num. 1-2
2007
Numéro thématique
ISBN : 978-80-7394-002-7

Jan Radimský (éd.) : Synchronie dynamique du système linguistique

Teresa GIERMAK-ZIELINSKA
 Université de Varsovie

LES ANTONYMES DANS LA LANGUE ET DANS LE DISCOURS

Le concept linguistique d'antonyme s'associe immédiatement, si l'on s'en tient aux travaux les plus représentatifs pour le sujet, aux adjectifs graduables, c'est-à-dire qui se prêtent à la comparaison. La gradabilité s'associe de manière naturelle à la polarité : il en est question dans les travaux devenus classiques, entre autres ceux de BIERWISCH (1967) et LYONS (1978). La question, longtemps laissée en jachère (si l'on peut se permettre une telle métaphore), revient dans l'ouvrage récent de KENNEDY (1999) et les articles d'auteurs français (*Langages*, juin 2006).

Antonymie et polarité

Pourquoi la polarité est-elle tellement importante ? Les pôles « plus » et « moins » constituent les bornes d'une gamme des valeurs ordonnées de façon scalaire. Ces valeurs sont réalisées linguistiquement aussi bien par les formes canoniques de la comparaison que par un riche éventail de modificateurs adverbiaux, simples ou complexes (c.-à-d. ayant la forme du syntagme prépositionnel, figé ou \pm libre. Etant donné la variété et la richesse des expressions qui marquent le degré sur l'échelle de la comparaison, l'intérêt de l'étude des adjectifs antonymes graduables semble évident.

L'étude désormais classique de LYONS (1978) fait état de deux types de relation logique entre les antonymes : la complémentarité et la contrariété en avançant, pour les distinguer, l'argument de la non gradabilité des premiers et l'aptitude à la gradation des seconds. En d'autres termes, les premiers seraient contradictoires (*si p alors non q* ET *si non p alors q* ET *il est faux que p* ET *q*). Les seconds, par contre, sont incompatibles, car leur relation se présente uniquement comme l'impossibilité d'être asserté d'un même objet à la fois : *il est faux que p* ET *q*. Pour cette raison les termes « contradiction » et « incompatibilité » sont parfois employés, à tort, comme équivalents. Cependant, la définition de l'incompatibilité contient une deuxième clause, à savoir, les deux termes *p* et *q* peuvent être simultanément niés, sans risque d'inacceptabilité d'un tel énoncé ; comparons à ce propos les énoncés de deux types :

- avec les adjectifs contradictoires *si x est mort alors il n'est pas vivant* ; **x n'est ni mort ni vivant* ; l'implication est réciproque, il n'y a aucun troisième terme entre les deux ce qui empêche la réalisation de la négation simultanée. De plus, la gradation de *mort* et de *vivant* est possible seulement dans des contextes fortement marqués par l'hyperbole, l'ironie, la litote et des figures de style semblables, et non dans un emploi neutre.
- avec les adjectifs incompatibles *si x est jeune alors il n'est pas vieux* ; *x n'est ni jeune ni vieux* ou mieux encore *x n'est ni tout à fait jeune ni tout à fait vieux* signifie 'x est entre les deux âges, est à la force de l'âge, a l'âge moyen, a plus de 40 et moins de 50 ans, etc.', selon la notion individuelle ou socialement reconnue de 'jeunesse' et 'vieillesse'.

Dans les dictionnaires on évite le terme d'« antonyme », lui préférant comme qualificatif celui de « contraire », avec une signification expliquée comme « idée

opposée à (une autre, etc.) ». En outre, sont indiqués comme « contraires » non seulement des formes adjectivales, mais aussi celles appartenant à quasiment tout autre classe grammaticale : verbes, adverbes, noms substantifs et même prépositions, ces dernières avec beaucoup plus de précaution. La « vraie » antonymie serait-elle représentée uniquement par les paires d'adjectifs graduables ? Cette idée irait à l'encontre de l'intuition des locuteurs qui, si on leur demande de mentionner une paire d'antonymes, donnent aussi bien des paires d'adjectifs graduables que d'adjectifs contradictoires, en plus de cela des verbes comme *entrer / sortir*, des substantifs comme *le jour / la nuit* ou même des adverbes comme *dedans / dehors*.¹ L'étiquette de « contraire », comprise au sens courant comme « opposé à » serait-elle plus adéquate que celle d' « antonyme » ?

Regardons à ce propos la démarche adoptée dans l'étude récente de KENNEDY 1999, traitant des adjectifs graduables et se prêtant à la comparaison. Cet auteur se propose de décrire uniquement les adjectifs antonymes graduables. Selon lui, un terme négatif d'une paire quelconque de termes opposés (par exemple *right vs wrong*, donc paire de termes non graduables) ne peut pas être employé comme complément phrastique d'un adjectif graduable positif :

*It's difficult for Tim to admit that he has ever been wrong.*²

contre

**It's easy for Tim to admit that he has ever been wrong.*

De même, dit-il, les adjectifs négatifs entraînent (entail angl.) une évaluation négative dans la subordonnée complément de l'adjectif, alors que ceux positifs vont de pair avec une évaluation positive dans la subordonnée³ :

It's dangerous to drive in Rome. => It's dangerous to drive fast in Rome.

It's safe to drive in Des Moines. <= It's safe to drive fast in Des Moines.

De cela l'auteur conclut que « negative adjectives generate monotone decreasing context, while positives generate monotone increasing context »⁴. La monotonie permet d'envisager des relations ordonnées à l'intérieur d'un domaine ou, plus précisément, d'une dimension représentée par une paire d'adjectifs graduables. La paire d'adjectifs graduables représente une propriété – dimension, qui est mesurable soit de manière explicite (*long, court*) soit implicite (*beau, laid*)⁵. L'adjectif dénote une relation entre un objet et la propriété en question : si l'adjectif est positif, les valeurs se placent dans l'extension ou l'intervalle positif de l'échelle contenue entre les deux pôles, s'il est négatif, l'intervalle s'étend dans l'extension négative de l'échelle. Une telle approche permet d'éviter le concept de la norme objective ou subjective, de la valeur moyenne ou de tout autre concept de nature intuitive, présent dans de nombreux travaux sur l'antonymie. Ce que l'on retiendra surtout de l'approche adoptée par

¹ Cf. GIERMAK-ZIELIŃSKA (2006 a)

² KENNEDY (1999 : 18)

³ Ibid.

⁴ KENNEDY (1999 : 18-19)

⁵ Voir à ce propos la norme implicite et norme explicite chez SAPIR (1968).

Kennedy, c'est l'idée d'une dimension ou d'un domaine de relations ordonnées entre l'objet et la propriété représentée par l'adjectif.

L'étude de KENNEDY (1999) est essentiellement systémique : l'auteur n'évoque le contexte que de façon minimale, juste ce qu'il faut pour tester ses hypothèses ou illustrer les conclusions avec des exemples. Des travaux d'obédience plus formelle, visant une application informatisée du réseau des concepts opposés, mettent davantage l'accent sur l'ontologie au sens informatique, c.-à-d. sur la structuration d'un ensemble de termes appartenant à un domaine de connaissances précis.

La marque *Contr* dans les dictionnaires

Les dictionnaires spécialisés d'antonymes (ou de contraires) sont, le plus souvent, non contextuels. Dans le *Dictionnaire de synonymes et contraires* des usuels du Robert⁶ on renonce sciemment aux exemples et aux commentaires en argumentant que l'usager « ne recherche pas l'identité d'un mot mais ce mot rebelle à la mémoire », en d'autres termes, il est censé se servir du dictionnaire comme d'un répertoire de mots et non comme d'une source d'information sur les conditions d'usage. Le concept même de contraire est délibérément défini de la façon tout à fait approximative : « Les difficultés rencontrées pour définir le synonyme se retrouvent, *mutatis mutandis*, pour définir le contraire. C'est pour des raisons de commodité que ce terme a été adopté. Qu'on veuille bien le prendre plutôt dans le sens de 'différent'. »⁷

Un usager cherche un synonyme ou un contraire le mieux adapté à son discours. Un dictionnaire de contraires ne lui fournit donc qu'un rappel du terme oublié. Restitué à la mémoire, ce terme sera mis dans un contexte connu et délibérément construit par le locuteur. Il en est tout autrement dans le cas où l'usager n'a pas le savoir requis pour bien utiliser le terme indiqué dans le dictionnaire ; il peut s'agir d'un domaine de connaissances nouveau ou mal connu ou de la situation où l'usager n'est pas un locuteur natif. Pour un tel usager il faudrait un dictionnaire qui déterminerait de manière plus précise le domaine ou le contexte d'emploi.

La notion d'antonyme ou de contraire, vue par les lexicologues et les sémanticiens, est une notion systémique : les contraires forment des séries de type paradigmatique, offrant un réseau de significations opposées en puissance. Le choix de tel ou autre terme est laissé à la décision de l'usager, décision qui peut être juste ou fautive, créant un énoncé significatif, dénué de sens ou ambigu.

Du point de vue d'un usager étranger, n'ayant pas une intuition linguistique égale à celle des locuteurs natifs, les dictionnaires généraux sont d'une plus grande utilité que des dictionnaires spécialisés. Le *Larousse du français contemporain* et le *Bordas*, par exemple, mentionnent des contraires à chaque acception d'un terme polysémique ce qui, combiné avec des exemples, offre déjà une bonne information contextuelle. Une approche différente est adoptée par le *Nouveau Petit Robert*. Le ou les contraires sont mentionnés à la fin de l'article, sans référence directe à telle ou autre acception, et dans le corps de l'article on trouve, à propos de certains

⁶ *Dictionnaire de synonymes et contraires*, Introduction, p. VI.

⁷ Ibid.

usages, la remarque introduite par « opposé à »⁸. On remarquera la propriété d'« être dans le même ordre d'idées », évoquée par la définition de « opposé à ».

Opposé à et le fonctionnement discursif des antonymes

Dans quelque 1300 occurrences trouvées dans le *Nouveau Petit Robert électronique* la majorité renvoient à un terme opposé à l'intérieur d'un domaine spécialisé ; le renvoi se fait par des marques d'usage, recensées dans la Préface. Ces marques constituent un ensemble ouvert, non soumis à une systématisation. En voici des exemples (les marques sont en caractères gras)⁹ :

Philos. : accidentel : « De l'accident (3^o) [opposé à *absolu, substantiel et nécessaire*]. »

Acte: *En acte* (opposé à *en puissance*). « *Le jugement est la connaissance en acte* »

Log. Direct : opposé à inverse : proposition directe ; raison directe

Gramm. : Énonciatif : Gramm. *Proposition énonciative*, qui exprime, sans tension affective, un fait positif ou négatif (opposé à *interrogative, exclamative*).

Théol. : Rationalisme : Doctrine selon laquelle on ne doit admettre en matière religieuse que ce qui est conforme à la raison naturelle et saisissable par elle (opposé à *fidéisme*).

Hist. : Bourgeoisie 3 : Hist. Ensemble des bourgeois (3^o). — Spécialt (Opposé à *noblesse*)

Dr. : Civil 2 (1290) Dr. Relatif aux rapports entre les individus. *Code civil. Procédure civile. Tribunal civil* (opposé à *correctionnel*)

Econ. : Monométallisme : Écon. Système monétaire métallique dans lequel un seul métal étalon possède les caractères fondamentaux de frappe libre et de pouvoir libérateur illimité (opposé à *bimétallisme*). *Monométallisme or, argent*.

Méd. : Idiopathique : Méd. *Maladie idiopathique*, qui existe par elle-même, ou dont la cause n'est pas connue (opposé à *symptomatique*). *Anémie, névralgie idiopathique*.

Les marques d'usage ne sont pas données de manière systématique: en dépit de l'existence des marques: Phonét., Ling., Electr., Géogr., Philos. qui seraient applicables respectivement aux exemples ci-dessous, ces exemples-là ne sont pas spécifiés comme relevant d'un domaine spécialisé.

1. Allophone 2 : N.m. Se dit de formes phonétiquement différentes qui ont la même graphie (opposé à *homophone*). *Poster* (v.tr.) et *poster* (n.m.) sont des allophones. *Allophones et homographes*.
2. Alphabétisme : Système d'écritures reposant sur un alphabet (opposé à *écriture idéographique, syllabique*)

⁸ La définition de « opposé à » dans le *Nouveau Petit Robert* : *Qui s'oppose, qui est aussi éloigné, aussi différent que possible dans le même genre, le même ordre d'idées.*

⁹ Tous les exemples sont tirés du *Nouveau Petit Robert* (2001).

3. Alternatif : *Courant alternatif*, dont l'intensité varie selon une sinusoïde (opposé à *continu*)
4. Anglais : *Le Canada anglais*, de langue et de culture anglaises (opposé à *Canada français*).
5. Animal : n.m. *L'animal-machine* : l'animal, selon la conception mécaniste de Descartes (opposé à *l'homme, qui raisonne*).

La mise en contexte opérée par le dictionnaire est essentiellement de deux types : dans l'exemple (1) on a l'explication du terme par la mise en contexte attributif : *poster (v.tr.) et poster (n.m.) sont des allophones*. Dans l'exemple (3) on a un contexte minimal – une locution – où les épithètes *alternatif* et *continu* sont interchangeable, à condition que le locuteur sache que les deux concepts relèvent d'un domaine précis (même observation pour /4/). Dans (2) et (5) on a affaire à des locutions toutes faites, spécialisées dans un seul domaine : *alphabétisme* est lié sémantiquement à *l'alphabet*, mais son rapport avec *alphabétisation* et *analphabétisme* n'est qu'étymologique, tandis que le domaine auquel il appartient est celui de *écriture*, à l'intérieur duquel il s'oppose à *écriture idéographique* et *écriture syllabique*. Dans (5) le terme basique est *homme* auquel on oppose *femme* dans un jeu spontané des associations, cependant dans un système philosophique précis *l'homme (qui raisonne)* s'oppose à *animal-machine*.

Voici des exemples où le domaine est indiqué plus ou moins clairement par l'entrée lexicale même :

Arithmétique adj. : *Progression* ou *suite arithmétique* (opposé à *progression géométrique*)

Automatique adj. : *Boîte de vitesse automatique* (opposé à *mécanique*)

Des substantifs relatifs aux entités concrètes, normalement sans contrepartie, sont associés à un terme opposé dans un contexte précis :

Biberon : *Enfant nourri au biberon*, au lait artificiel (opposé à *au sein*).

Bouteille : *Bière bouteille* (opposé à *bière pression*).

Caisse : Carcasse de la carrosserie; carrosserie (opposé à *châssis*).

Chemin 1 : Voie qui permet d'aller d'un lieu à un autre (...); spécialt Bande déblayée assez étroite qui suit les accidents du terrain (opposé à *route, allée*).

Comme il résulte de ce bref essai d'analyse, très incomplet, la relation d'opposition de sens peut être située à deux niveaux : systémique et discursif.

Le niveau systémique se traduit par l'existence, chez tout locuteur, des représentations mentales de l'opposition du sens. Ces représentations sont les plus prototypiques pour l'opposition de sens et elles offrent la possibilité d'être traitées par l'analyse logico-linguistique.

- Tel est le cas de prédicats adjectivaux, en particulier ceux qui représentent une dimension ou une mesure, autrement dit qui appartiennent aux adjectifs graduables.
- Tel semble être également le cas de représentations locatives, faites par rapport à la personne du locuteur ; la localisation dans l'espace est donc

représentée linguistiquement par des adverbes, des verbes et, de manière plus abstraite, par des prépositions¹⁰ (où même par des démonstratifs, adjectifs, pronoms et adverbes).

- Enfin, est probablement systémique la représentation de la séquence temporelle, par rapport au moment présent ou par rapport à un quelconque moment situé dans le temps, compris de façon linéaire.

Nous voyons là des oppositions ancrées très profondément dans le système des représentations mentales qui sous-tendent le fonctionnement du langage humain. En dépit des différences culturelles, ethniques ou historiques, ces oppositions semblent affecter, en général, tout raisonnement des humains.

Par contre, ce dont nous venons de parler, représente pour ainsi dire la périphérie des relations d'opposition. Ce sont des oppositions fonctionnant à l'intérieur d'un domaine de connaissances précis ou même seulement dans son petit fragment. Souvent, les termes opposés dans ce domaine sont adoptés par un public plus large, comme c'est le cas de termes économiques ou politiques ou de certains termes philosophiques : *secteur primaire* opposé au *secondaire* ou au *tertiaire* dans l'économie, *indépendantiste* ou *fédéraliste* (deux courants politiques au Canada), *bolchevik* ou *menchévik* (termes forgés pendant la révolution russe, mais peuvent également être utilisés au figuré), *réalisme* ou *idéalisme*, concepts centraux pour l'histoire de la philosophie.

Il y a également le contraire de cette propagation de concepts et termes spécialisés, qui se produit : des mots courants, de tous les jours, gagnent un sens précis, instaurant une relation d'opposition avec un autre mot courant. Tel est le cas de plusieurs termes philosophiques : le *nom* (ou l'*idée*) et la *chose*, le *nécessaire* opposé à *contingent*, la *raison* opposé au *sentiment*, l'*esprit* opposé à la *chair*, etc.

Les domaines spécialisés de connaissance peuvent instaurer une relation d'opposition absolument imprévue pour quelqu'un qui n'est pas introduit en la matière. En voici deux exemples :

Dormant : Techn. Qui ne bouge pas. 1. fixe. *Vantaux dormants* (opposé à *vantaux ouvrants*). *Pont dormant* (opposé à *pont-levis*) — Mar. *Manœuvres dormantes*, qui ne sont jamais dérangées (opposé à *manœuvres courantes*).

Dormeuse n.f. : Boucle d'oreille dont la perle ou la pierre, montée sur pivot, se fixe au lobe de l'oreille (opposé à *pendeloque*).

On remarquera aussi des substantifs entrant dans la relation d'opposition. Le cas du substantif mérite un commentaire moins sommaire. Comme on sait, le terme du *nom substantif* est censé, selon la tradition logico-grammaticale, nommer des choses, des objets du monde, donc – en termes plus modernes – référer les expressions langagières au monde réel. Le nom substantif concret diffère donc en ceci des termes appartenant à d'autres classes grammaticales, qu'il n'exprime ni la propriété des choses ni la relation entre les choses, mais nomme les choses elles-mêmes, en d'autres termes, un « vrai » substantif ne peut être un prédicat. On

¹⁰ GIERMAK-ZIELIŃSKA (2006 b).

précisera, à ce moment, que les substantifs qui correspondent à ce profil sont des noms d'objets concrets, existant physiquement. Le fait que, selon les dictionnaires, les substantifs « concrets » peuvent entrer en relation oppositive signifie que, dans un domaine de connaissances précis, ils acquièrent une fonction prédicative.

C'est le cas, par exemple, de *robe* et de *épée* dans la paire de contraires *noblesse de robe / noblesse d'épée*. En voici quelques autres exemples :

- *esclave* opposé à *maître* : Esclave : Inform. Se dit d'un dispositif entièrement dépendant du fonctionnement d'un autre (opposé à *maître*). *Bascule, ordinateur esclave*.
- *flanc* opposé à *front* : Flanc 4 : Côté droit ou gauche d'une troupe, d'une armée (opposé à *front*).
- *gisement* opposé à *parc* : Gisement 3: Emplacement où vivent les coquillages, en nombre suffisant pour permettre une exploitation coquillière (opposé à *parc*).
- (*à*) *hélices* opposé à (*à*) *réaction* : Hélice : *Avion à hélice(s)* (opposé à *à réaction*).

Remarquons toutefois que ces substantifs dont la signification basique est concrète sont employés ici dans un sens figuré : extensif ou restrictif, métonymique, métaphorique... En plus, ils sont rarement placés comme nom-tête du syntagme, car leur fonction est essentiellement déterminative.

Bien évidemment, les substantifs désignant des concepts abstraits, tels les propriétés, le déplacement, le fonctionnement de qqch ou l'activité, la démarche de qqn, entrent sans problème dans la relation d'opposition, si telle est l'ontologie du domaine auquel leur signification appartient.

Conclusion

L'antonymie est une relation de sens comprise de deux manières : les sémanticiens y voient un principe ordonnant le fonctionnement de certaines classes d'unités lexicales, telle la classe des adjectifs graduables dont les propriétés sémantiques pourraient constituer un prototype de la relation antonymiques.

Les lexicologues et surtout les lexicographes écartent en quelque sorte ces considérations théoriques pour faire place au « bon sens commun », c.-à-d. aux intuitions langagières des locuteurs qui, eux, sont capables d'instaurer une relation d'opposition aussi bien *in abstracto* qu'à l'usage d'un contexte qui leur est familier, que ce soit un contexte « courant » ou hautement spécialisé.

Les oppositions spécialisées, propres à un domaine de connaissances, à une discipline scientifique ou un espace culturel, peuvent différer d'une langue à l'autre et changer au cours du temps, c'est pourquoi leur traitement lexicographique est plus compliqué. Les lexicographes les traitent ou bien comme des contraires, ne faisant aucune différence par rapport aux contraires « systémiques », ou bien les introduisent à l'aide de « opposé à », afin de marquer le caractère ponctuel, à usage limité, d'un tel contraste de sens.

BIBLIOGRAPHIE

- BIERWISCH, Manfred (1967), Some semantic universals of German Adjectivals, *Foundations of Language*, 3, 1-36.
- Dictionnaire de synonymes et contraires*, par Henri Bertaud du Chazaud, Les usuels, Dictionnaires Le Robert, Paris 1993.
- GIERMAK-ZIELIŃSKA, Teresa (1987), *Étude sur l'antonymie en français*, Université de Varsovie, Varsovie.
- GIERMAK-ZIELIŃSKA, Teresa (2006a), L'antonymie dans le code et dans le discours, *Actes du séminaire doctoral*, Poděbrady, février 2006, à paraître.
- GIERMAK-ZIELIŃSKA, Teresa (2006b), Prépositions *à* et *de* : un contraste de sens possible ?, *Romanica Wratislaviensia* LIII, p. 59-66.
- KENNEDY, Christopher (1999), *Projecting the Adjective. The Syntax and Semantics of Gradability and Comparison*, Garland Publishing, Inc., New York & London.
- PALMA, Silvia (éd.), *Polarité, négation et scalarité*, *Langages*, juin 2006.
- Le Nouveau Petit Robert* (2001), version électronique, éd. Le Robert, Paris.
- LYONS, John (1978), *Éléments de sémantique*, Larousse, Paris.
- SAPIR, Edward (1968), *Linguistique*, Minuit, Paris.